

# Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida

## Un guide pour les organismes canadiens de lutte contre le sida



1, rue Nicholas, Bureau 726 Ottawa ON K1N 7B7  
Téléphone : (613) 233-7440 • Télécopieur : (613) 233-8361  
Courriel : [info@icad-cisd.com](mailto:info@icad-cisd.com) • Web : [www.icad.cisd.com](http://www.icad.cisd.com)

### Contexte

À la fin de 2002, 42 millions de personnes vivaient avec le VIH/sida dans le monde,<sup>1</sup> y compris 50 000 au Canada;<sup>2</sup> près de 21 millions d'autres étaient déjà décédées du sida. Devant la gravité de l'épidémie et l'urgent besoin d'une réaction intensifiée, une Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) a été consacrée au VIH/sida en juin 2001. À la fin de cette session, les 189 États membres de l'ONU ont endossé une Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (que l'on appelle parfois « Déclaration de l'UNGASS »).

*D'ici à 2003, promulguer, renforcer ou appliquer, selon qu'il conviendra, des lois, règlements et autres mesures afin d'éliminer toute forme de discrimination contre les personnes atteintes du VIH/sida et les membres des groupes vulnérables.*

*Paragraphe 58,  
Déclaration d'engagement*

La Déclaration d'engagement propose une stratégie complète de réaction au VIH/sida, assortie d'objectifs et d'échéanciers précis. Elle aborde 11 grands thèmes : implication au plus haut niveau; prévention; soins, appui et traitement; droits de la personne; mieux protéger les personnes vulnérables; enfants rendus orphelins et vulnérables par le VIH/sida; réduire l'impact social et économique; recherche et développement; le VIH/sida dans les régions touchées par les conflits et les catastrophes naturelles; ressources; et suivi.

### Pertinence de la Déclaration pour les organismes canadiens de lutte contre le sida

La vision de la lutte au VIH/sida proposée dans la Déclaration est beaucoup plus détaillée que tout ce que l'on a fait au Canada jusqu'ici; et le Gouvernement du Canada s'est engagé à la mettre en œuvre. Cette vision et cette volonté politique créent une opportunité précieuse. Les organismes de lutte contre le sida (OLS) peuvent utiliser la Déclaration comme outil de lobbying auprès des gouvernement fédéral et d'autres paliers, pour améliorer la réaction domestique et internationale au VIH/sida.

*D'ici à 2003, établir des objectifs nationaux assortis de délais pour atteindre l'objectif mondial ... soit réduire l'incidence du VIH parmi les [personnes] de 15 à 24 ans, de 25 p.100 d'ici à 2005 dans les pays les plus touchés et... [d'ici à 2010] à l'échelle mondiale.*

*Paragraphe 47,  
Déclaration d'engagement*

La Déclaration d'engagement donne l'occasion de participer à un partenariat *mondial* pour freiner la propagation du VIH/sida. Ce genre de partenariat est essentiel car les facteurs qui causent la transmission du VIH sont semblables dans chaque nation. Comme l'a souligné une travailleuse du sexe canadienne : « Si tu dois [vendre ton corps] à dix personnes pour pouvoir nourrir ta famille, c'est quoi la différence entre vivre au Canada et en Afrique? ».

### Dix façons d'utiliser la Déclaration

Les OLS peuvent utiliser la Déclaration d'engagement de diverses façons, dans leurs efforts d'éducation ou de promotion des droits et intérêts. Voici dix suggestions :

1. Familiarisez-vous avec le contenu de la Déclaration. Distribuez-en des exemplaires à votre conseil d'administration, à vos employés, bénévoles et membres. Tenez une séance d'information pour votre organisme en entier.
2. Distribuez des exemplaires de la Déclaration à des individus et organismes de votre communauté qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida, des droits de la personne ou du développement international. Impliquez des professionnels de la santé, des chercheurs, des politiciens, des dirigeants gouvernementaux et des médias. Tenez une séance d'information publique.
3. Tissez des liens avec d'autres organismes qui ont utilisé la Déclaration d'engagement dans leur travail. En plus des OLS, pensez à des partenaires communautaires (p. ex., organismes juridiques, confessionnels ou d'éducation).
4. Faites le lien entre des sections spécifiques de la Déclaration et le travail qu'effectue déjà votre organisme, pour le renforcer grâce à l'autorité de la Déclaration.
5. Utilisez la Déclaration pour identifier d'éventuels domaines de programmes que votre organisme n'aborde pas.
6. Exprimez votre appui officiel à la Déclaration d'engagement.
7. Utilisez la Déclaration pour appuyer vos demandes de financement.
8. Utilisez la Déclaration pour réclamer des programmes améliorés

*D'ici à 2005, élaborer des stratégies globales en matière de soins... pour renforcer les soins de santé aux niveaux familial et communautaire.*

*Paragraphe 56,  
Déclaration d'engagement*

et des ressources accrues pour la lutte contre le VIH/sida dans votre province ou territoire. Collaborez avec d'autres OLS et coalitions à promouvoir ces objectifs au palier national. La Déclaration comporte plus de 50 objectifs et engagements, mais ils ne sont pas tous pertinents au contexte canadien ou à votre organisme - concentrez vos efforts sur quelques-uns.

*D'ici à 2005, ... élaborer et accélérer la mise en œuvre de stratégies nationales en vue d'encourager la promotion des femmes et de permettre à celles-ci de jouir pleinement de tous les droits fondamentaux.*

*Paragraphe 59,  
Déclaration d'engagement*

9. Collaborez avec d'autres OLS à l'élaboration de stratégies pour surveiller la mise en œuvre de la Déclaration dans votre province ou territoire, ainsi qu'au palier national. Servez-vous des indicateurs énoncés dans la Déclaration pour évaluer le travail de votre organisme.
10. Partagez vos expériences et apprentissages avec d'autres OLS.

Vous trouverez d'autres suggestions dans *Stimuler des progrès en misant sur la Déclaration d'engagement - Un guide*, préparé par le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO). Des exemples d'initiatives mises en œuvre par des OLS du monde entier sont fournis dans la *Mise à jour sur la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida*, également produite par l'ICASO. (Voir la section Ressources, ci-dessous, pour savoir comment obtenir copie de ces documents et d'autres publications.)

## L'expérience novatrice d'AIDS Calgary

L'AIDS Calgary Awareness Association a réussi à intégrer la Déclaration d'engagement dans son travail. Certaines de ses initiatives pourraient aussi servir à votre organisme. En voici quelques exemples :

- AIDS Calgary a mandaté un employé d'examiner la pertinence de la Déclaration et d'évaluer la faisabilité de sa mise en œuvre au palier communautaire.
- AIDS Calgary a identifié des aspects de la Déclaration qu'il applique déjà. Par exemple, la Déclaration exhorte à des mesures d'allègement de la pauvreté; AIDS Calgary travaille déjà sur ce plan, par la provision d'aide financière d'urgence et par le programme Good Food Box. L'identification de tels aspects a rassuré les employés en leur montrant qu'ils ne seraient pas surchargés de nouvelles tâches.
- AIDS Calgary a consulté des dépositaires d'enjeux clés (clients, employés, direction et conseil d'administration) afin de s'assurer qu'ils appuient son implication domestique et internationale.
- AIDS Calgary a appuyé formellement la Déclaration. L'engagement de l'ONU est alors devenu le sien.

- AIDS Calgary a utilisé la Déclaration pour guider la planification de ses programmes, en référant à des sections spécifiques du document dans ses demandes de financement.
- AIDS Calgary a utilisé la Déclaration comme outil de promotion des intérêts, pour illustrer pourquoi un OLS local devrait investir efforts et ressources dans la lutte mondiale au VIH/sida.

La procédure a convaincu AIDS Calgary que les organismes communautaires ont un rôle à jouer dans la transformation de la Déclaration en actions. L'intégration de la Déclaration d'engagement dans son travail lui a donné l'occasion d'élargir ses partenariats locaux, nationaux et internationaux. AIDS Calgary identifie présentement des initiatives locales qui cadrent avec les engagements de la Déclaration et qui pourraient être intégrées à d'éventuels plans de travail.

AIDS Calgary s'engage, autant que possible, à partager son expérience et à appuyer d'autres OLS qui utilisent la Déclaration dans leur travail. Contact : [www.aidscalgary.org](http://www.aidscalgary.org).

## Rendre compte des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration

La Déclaration d'engagement exige des gouvernements nationaux qu'ils examinent périodiquement la mise en œuvre de la Déclaration, avec la participation de la société civile et des personnes vivant avec le VIH/sida. Elle les enjoint aussi de développer des « mécanismes de surveillance et d'évaluation appropriés ».<sup>4</sup>

En juin 2002, le Canada a déposé le rapport de son premier examen national au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). L'ONUSIDA a demandé à chaque pays de préparer un rapport annuel sur leurs progrès, à partir d'un questionnaire uniformisé. À la lumière des rapports déposés par le Canada et d'autres pays, l'ONUSIDA a préparé un rapport sur les progrès mondiaux, rendu public par le Secrétaire général de l'ONU en août 2002, et discuté par l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 2002. (Voir le Rapport du Secrétaire général sur les progrès faits dans l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida dans la section Ressources.) Ce processus (préparation d'un rapport annuel mondial sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement, examiné lors d'une séance annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU)<sup>5</sup> est lui-même prévu dans la Déclaration.

*D'ici à 2003, ... établir dans chaque pays des stratégies... visant à recenser et commencer à examiner les facteurs qui rendent les individus particulièrement vulnérables à l'infection à VIH.*

*Paragraphe 62,  
Déclaration d'engagement*

En août 2002, l'ONUSIDA a également publié une série d'indicateurs de base nationaux et mondiaux pour aider à

l'examen de la mise en œuvre de la Déclaration. Ces indicateurs permettent l'identification de progrès significatifs dans la lutte contre le VIH/sida. Le Canada prévoit les utiliser dans la préparation de son rapport de 2003. **Les OLS peuvent utiliser les indicateurs de base pour montrer que leur travail actuel et proposé est conforme aux directives de l'ONU pour la mise en œuvre de la Déclaration.** Pour un aperçu des indicateurs nationaux et mondiaux, consulter [www.unaids.org/UNGASS/index.html](http://www.unaids.org/UNGASS/index.html), puis cliquer sur *Implementation of the Declaration of Commitment on HIV/AIDS: Core Indicators* (choisir la version française).

## Un problème qui se démarque

Parmi les nombreux enjeux d'importance qui restent à aborder, un se démarque : la Déclaration en appelle expressément à des stratégies nationales coordonnées de lutte contre le VIH/sida, dans les États membres, mais l'initiative canadienne demeure peu harmonisée entre les paliers provincial/territorial et fédéral. Une stratégie nationale offrant un cadre commun donnerait un véritable élan aux individus et OLS qui œuvrent sur la ligne de front de la lutte contre le VIH/sida, au Canada. Pour élaborer une telle stratégie, il serait utile d'organiser un vaste débat canadien sur l'intégration des engagements de la Déclaration à notre réaction devant l'épidémie. (Jusqu'ici, aucune initiative formelle n'a visé à établir des liens entre la Déclaration et la Stratégie canadienne sur le VIH/sida (SCVS)). Voici quelques pistes de questionnement :

La Déclaration signale que l'on ne pourra surmonter les défis du VIH/sida si l'on n'a pas de ressources supplémentaires et soutenues<sup>6</sup>, comment la SCVS répondra-t-elle à ce besoin?

- Comment les gouvernements provinciaux et territoriaux réagiront-ils à ce besoin?
- Comment le Canada apportera-t-il un soutien accru à la lutte mondiale contre le VIH/sida?
- Comment la Déclaration peut-elle servir à la surveillance et à l'évaluation de la SCVS?
- Comment assurer la reddition de compte et l'imputabilité du Canada, quant à son engagement à la Déclaration?
- Comment les gouvernements de tous les paliers mettront-ils en œuvre la Déclaration, au Canada?

## Conclusion

La Déclaration d'engagement est un outil précieux pour les OLS. Elle peut servir à améliorer l'éducation et la promotion des intérêts, à élaborer de nouveaux programmes en matière de VIH/sida et à rehausser ceux qui existent. Les OLS qui utilisent la Déclaration dans leurs programmes contribueront à une réaction domestique qui cadre avec les perspectives et les exigences mondiales actuelles. Cette coordination domestique/mondiale est vitale à la lutte contre l'épidémie, mais les OLS qui utilisent la Déclaration pourront en tirer un autre avantage : un impact accru et amélioré de leur travail.

## Ressources

### Documents

*Description de documents concernant la Déclaration; informations pour se les procurer.*

#### **Déclaration d'engagement sur le VIH/sida** (version intégrale)

*Nations Unies, août 2001.* Préparée par le Département de l'information publique des Nations Unies et disponible en français, anglais, espagnol, russe, arabe et portugais, cette publication de 52 pages renferme le texte complet de la Déclaration (qui comporte 103 paragraphes relativement faciles à comprendre). Des exemplaires imprimés peuvent être commandés de la CISD. Le document est également téléchargeable (en fichier PDF) du site Internet de l'ONUSIDA à [www.unaids.org/UNGASS/index.html](http://www.unaids.org/UNGASS/index.html).

#### **Stimuler des progrès en misant sur la Déclaration d'engagement - Un guide**

*ICASO, octobre 2001.* Cette publication offre des stratégies nationales et régionales de recours à la Déclaration d'engagement pour intensifier la réaction au VIH/sida. Elle est disponible en français, anglais et espagnol et téléchargeable du site Internet de l'ICASO à [icaso.org/icaso/ungass/advguidedectncomit.htm](http://icaso.org/icaso/ungass/advguidedectncomit.htm).

#### **Rapport 2002 du gouvernement du Canada au secrétaire général des Nations Unies sur la Déclaration d'engagement issue de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida**

Premier rapport sur les progrès du Canada dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement, disponible en français et en anglais. La version française est téléchargeable (en fichier HTML et PDF) du site Internet de la Direction des Affaires internationales de Santé Canada à [www.hc-sc.gc.ca/datapcb/iad/ih\\_hivaid-f.htm](http://www.hc-sc.gc.ca/datapcb/iad/ih_hivaid-f.htm).

#### **Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida : Indicateurs de base**

*ONUSIDA, août 2002.* Ce livret présente une liste d'indicateurs de base développés par l'ONUSIDA pour aider à la surveillance de la mise en œuvre de la Déclaration. Il est disponible en français, anglais, espagnol et russe, et téléchargeable (en fichier PDF) du site Internet de l'ONUSIDA à [www.unaids.org/UNGASS/index.html](http://www.unaids.org/UNGASS/index.html).

#### **Tenir sa Promesse - Résumé de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida**

*Nations Unies, juin 2002.* Préparé par l'ONUSIDA et disponible en français, anglais, espagnol et russe, ce feuillet de 38 pages renferme une version simplifiée du texte de la Déclaration, ainsi que des propos de divers intervenants dans le processus de l'UNGASS. Le texte complet de la Déclaration est également fourni en annexe. Des exemplaires imprimés de *Tenir sa Promesse* peuvent être commandés à Information Manager, UNAIDS, 20 avenue Appia, CH-1211 Geneva 27, Switzerland . Le document est également téléchargeable (en

fichier PDF) du site Internet de l'ONUSIDA à [www.unaids.org/UNGASS/promise.html](http://www.unaids.org/UNGASS/promise.html).

#### **Suivi de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida : Directives pour l'élaboration d'indicateurs de base**

*ONUSIDA, août 2002.* Cette publication de 71 pages offre aux pays une aide technique sur le processus de développement des indicateurs de base, sur la façon de les interpréter et les éléments d'information qu'ils requièrent. Elle est disponible en français, anglais, espagnol et russe, et téléchargeable du site Internet de l'ONUSIDA à [www.unaids.org/UNGASS/index.html](http://www.unaids.org/UNGASS/index.html).

#### **Rapport du Secrétaire général sur les progrès faits dans l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida**

*Nations Unies, 12 août 2002.* Premier rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration. Disponible en français, anglais, espagnol et russe, et téléchargeable (en fichier PDF) du site Internet de l'ONUSIDA à [www.unaids.org/UNGASS/index.html](http://www.unaids.org/UNGASS/index.html).

#### **Partager et s'instruire : Les Canadiens face au VIH/sida dans le monde - Un tour d'horizon**

*Santé Canada, 2000.* Préparée par la Direction des Affaires internationales de Santé Canada, cette publication explique pourquoi les Canadien-ne-s devraient s'impliquer dans la réaction mondiale à l'épidémie de VIH/sida. Des exemplaires imprimés peuvent être commandés auprès du Centre canadien d'information sur le VIH/sida, tél. : 613-725-3434; téléc. : 613-725-1205; courriel : [aidssida@cpha.ca](mailto:aidssida@cpha.ca); site Internet : [www.clearinghouse.cpha.ca](http://www.clearinghouse.cpha.ca). Elle est également téléchargeable (en fichier PDF) à [dsp-psd.communication.gc.ca/Collection/H21-155-2000-1F.pdf](http://dsp-psd.communication.gc.ca/Collection/H21-155-2000-1F.pdf).

#### **Mise à jour sur la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida - Juillet 2002**

*ICASO, juillet 2002.* Cette publication montre comment des organismes du monde entier ont recours à la Déclaration d'engagement pour renforcer leurs efforts de promotion des intérêts et d'éducation. Elle est disponible en français, anglais et espagnol et téléchargeable du site Internet de l'ICASO à [www.icaso.org/icaso/icaso.html](http://www.icaso.org/icaso/icaso.html).

### **Organismes**

*Noms et sites Internet d'organismes qui ont effectué un travail exhaustif en lien avec la Déclaration d'engagement.*

AIDS Calgary Awareness Association (ACAA)  
[www.aidscalgary.org](http://www.aidscalgary.org)

Australian Federation of AIDS Organizations (AFAO)  
[www.afao.org.au](http://www.afao.org.au)

Coalition interagence sida et développement (CISD)  
[www.icad-cisd.com](http://www.icad-cisd.com)

Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO)  
[www.icaso.org](http://www.icaso.org)

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)  
[www.unaids.org](http://www.unaids.org)

Réseau juridique canadien VIH/sida  
[www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)

Santé Canada site général  
[www.hc-sc.gc.ca](http://www.hc-sc.gc.ca)

Stratégie canadienne sur le VIH/sida :  
[www.aidsida.com](http://www.aidsida.com)

---

<sup>1</sup> Le point sur l'épidémie de sida, décembre 2002. Accessible sur le site Internet de l'ONUSIDA à [www.unaids.org/hivaidinfo/documents.html#ward](http://www.unaids.org/hivaidinfo/documents.html#ward).

<sup>2</sup> *Le VIH et le sida au Canada - Rapport de surveillance en date du 31 décembre 2001.* Accessible sur le site Internet de Santé Canada à [www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/publicat/aids-sida/haic-vsac1201/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/publicat/aids-sida/haic-vsac1201/index_f.html).

<sup>3</sup> Cité dans AIDS Calgary Awareness Association, *Combating a Global Pandemic: A Community Based Response*, exposé présenté à l'a.g.a. de la CISD, en septembre 2002. Accessible sur le site Internet d'AIDS Calgary à [www.aidscalgary.org](http://www.aidscalgary.org).

<sup>4</sup> *Déclaration d'engagement sur le VIH/sida*, paragraphes 94 et 95.

<sup>5</sup> Ibid. paragraphe 100.

<sup>6</sup> Ibid. paragraphes 80 and 82.

---

*La CISD a pour mission de réduire l'impact du VIH/sida dans les communautés et pays pauvres en ressources. Nous sommes une coalition d'organismes canadiens de développement international, de lutte contre le sida, de même que d'individus et d'autres organismes concernés. Ce document a été réalisé grâce à une contribution de Santé Canada. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels de Santé Canada. On peut télécharger ces publications du site Web de la CISD, à [www.icad-cisd.com](http://www.icad-cisd.com). The Fact Sheet "Implementing the UN's Declaration of Commitment on HIV/AIDS: A Guide for Canadian AIDS Service Organizations" is available in English.*